



La Tribune
du

PROGRÈS

Bulletin de liaison de la Société d'Encouragement au Progrès

Passation du flambeau !

Pierre Chanoine-Martiel
Président d'Honneur
de la S.E.P.



Jean-François Roubaud
Nouveau Président
de la S.E.P.



Thème de ce numéro de La Tribune :

Pour un progrès de la francophonie

SOMMAIRE

	Page
<i>Pour un progrès de la francophonie</i>	
François TARD	2
<i>Bataille mondiale du français</i>	
Albert SALON	3
<i>Rencontre Québec-France</i>	
Martine ALLART-BOQUET.....	5
<i>Fantaisies et fatrasies.....</i>	6
<i>Prix de la Carpette anglaise</i>	
Communiqué	7
<i>Les "Chaptal" de l'Industrie</i>	
Olivier MOUSSON	8
<i>Le tombeau du poète inconnu</i>	
Daniel LEVEILLARD	10
<i>La vie de l'Association</i>	13
<i>Le courrier des lecteurs</i>	14
<i>Communiqué - Cérémonie du 23 mars</i>	
André de SAINT-PETERSBOURG....	15
<i>Appel de cotisation</i>	
Hervé MATEO.....	16

éditorial

Après quinze années passées au service de la Société d'Encouragement au Progrès en qualité de Président, j'ai enfin trouvé un successeur à la hauteur de l'ambition que nos fondateurs ont assignée à notre Association : promouvoir le progrès.

Jean-François Roubaud a présidé treize années durant la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (C.G.P.M.E.), qui compte 1 500 000 entreprises adhérentes. Diplômé de génie climatique, diplômé ICG (Institut Français de Gestion), chef d'entreprise, acteur majeur du développement économique de la France, promoteur des valeurs humaines dans l'Entreprise, pilote privé d'hélicoptère, il s'est vu décerner en octobre 2016 la Grande Médaille d'Or de la Société d'Encouragement au Progrès.

À l'époque où la France avait dans le monde un rayonnement considérable, nos fondateurs, Albert Lebrun, Paul Painlevé, Louis Cailletet, Édouard Belin, les frères Lumière, Édouard Branly, ont adopté pour objectif le progrès en différents domaines: sciences, techniques, social, santé, arts et lettres. Depuis 1908, année de création de la S.E.P., la notion de progrès a considérablement évolué et s'est étendue à de nouveaux domaines, tels l'éducation, la culture et la protection de la nature...

Élu à la présidence le 20 octobre 2016, à effet du 5 janvier 2017, à l'unanimité par le Conseil d'Administration, Jean-François Roubaud, grâce à son humanisme et à l'aura dont il bénéficie dans notre société en général et, en particulier, dans le monde de l'entreprise, saura apporter à notre Association un surcroît de notoriété et d'influence bénéfique. Il a d'ores et déjà jeté les bases d'un Comité de sélection et d'attribution des distinctions, et d'un Comité de rédaction en charge des supports d'informations destinées aux membres de la S.E.P. et au public.

Le 23 mars prochain, la passation du flambeau, qui s'est opérée le 5 janvier, donnera lieu à une cérémonie solennelle en l'honneur de Jean-François Roubaud, à laquelle vous êtes tous conviés.

Pierre CHANOINE-MARTIEL

Pour un progrès de la francophonie



François TARD

Élaboré par le comité de rédaction que notre Président Jean-François Roubaud a mis en place, ce premier numéro est pour une bonne part consacré à la défense de la langue française et, d'une façon générale, à la question du progrès – ou du régress – de la francophonie. Dans ce bref article introductif, je ne prétends ni faire le tour de la question, ni me poser en expert de ce domaine. Par contre, en qualité de citoyen français amoureux de notre belle langue, j'espère susciter chez le lecteur une réflexion et un début de réponse à ces deux questions essentielles :

En quoi la langue française constitue-t-elle un précieux héritage que les Français se doivent de préserver, d'enrichir et de transmettre ?

Le combat pour la défense de la langue française et le progrès de la francophonie est-il un combat d'arrière-garde, perdu d'avance ?

Le site de l'AMOPA (Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques, dont Pierre Clavé est Commandeur) donne à lire le texte d'une conférence donnée par François Pitti Ferrandi, homme politique corse, sous le titre : Le Français, langue diplomatique. Il vaut d'être cité mot pour mot :

« Il y a 451 ans, le 28 septembre 1539, un de nos plus brillants souverains, le roi François 1er a signé dans une petite ville du Valois une ordonnance qui porte le nom de cette ville, Villers-Cotterêts. L'ordonnance de Villers-Cotterêts impose l'usage du français dans tous les jugements et actes officiels "afin qu'ils soient en un langage clair et qu'il n'y ait ni puisse y avoir aucune ambiguïté ou incertitude."

En 192 articles, ce texte est l'un des plus importants de la législation française: l'impulsion donnée par le geste royal fut décisive pour la diffusion du français. Moins de dix ans plus tard, en 1549, Du Bellay publie sa Défense et Illustration de la Langue Française. Puissant stimulant pour l'instruction publique, l'ordonnance est aussi un facteur d'unification politique.

Enfin il faut bien considérer que, pour jouer un rôle international, il fallait d'abord que le français ait une place solide en France. C'est l'ordonnance de Villers-Cotterêts qui la lui donne. »

J'ai entendu dire – à vérifier : peut-être des lecteurs pourront-ils nous poster un courrier ? – que, jusqu'en 1940, les traités internationaux étaient rédigés en français, parce que cette langue est claire et ne laisse place à « aucune ambiguïté ou incertitude ». En matière juridique, l'ambiguïté coûte cher ! Aujourd'hui, la devise française proposée pour les JO de 2024 est ... *Made for sharing* (Faits pour être partagés) !

Quand la France s'interroge sur son identité, quand la transmission des fondements de sa langue est dangereusement mise en cause, serait-ce que notre pays a cessé de sentir, de raisonner et de penser juste ? Goethe, Fichte et Humboldt ont été unanimes à déclarer que « l'âme d'un peuple vit dans sa langue ».

Tous trois étaient comme par hasard des penseurs allemands et, comme on sait, la langue allemande est favorable à l'éclosion des concepts philosophiques. Oui, l'âme de la France vit dans sa langue, le français !

L'influence de la langue que l'on parle sur nos opinions et notre manière d'être au monde n'est pas une idée nouvelle. Dans son roman 1984, George Orwell avait imaginé un monde où la langue imposée par l'état totalitaire, appelée Newspeak (traduit en français par « la novlangue »), était expurgée de toute référence à la liberté individuelle, afin d'éviter l'émergence des pensées révolutionnaires. Le principe de la novlangue est simple : plus on diminue le nombre de mots d'une langue, plus on diminue le nombre de concepts avec lesquels les gens peuvent réfléchir, plus on réduit les finesses du langage, moins les gens sont capables de réfléchir, et plus ils raisonnent à l'affect. La mauvaise maîtrise de la langue rend ainsi les gens stupides et dépendants. Ils deviennent des sujets aisément manipulables par les médias de masse tels que la télévision.

M'exprimant à titre personnel et mes propos n'engageant que moi-même, je dirai qu'il y a une réjouissante pléthore d'organismes publics, académies, observatoires, associations, initiatives consacrés à la défense de notre langue. Mais généralement, ils s'interdisent toute prise de position de caractère politique. Pendant ce temps, à tous les niveaux de l'instruction publique, les programmes et réformes de l'Éducation Nationale semblent avoir pour seul résultat l'appauvrissement de la langue et l'assèchement de la sève de ses racines grecques et latines. Et l'on se contente de stigmatiser la dégringolade des résultats dès l'école primaire.

Le combat me paraît donc fort inégal, en l'état actuel des choses.

François Tard

QUELQUES CHIFFRES

- Le français est aujourd'hui la 5e langue la plus parlée au monde avec 274 millions de locuteurs
- Le français est la 2e langue apprise comme langue étrangère après l'anglais
- Le français est la 3e langue des affaires dans le monde
- Le français est la 4e langue d'internet
- Il y a 125 millions d'apprenants du /en français...

Le point de vue d'Albert SALON

Une nouvelle bataille mondiale du français est engagée !



Albert SALON

Né en 1935 à Auxerre, dans l'Yonne, Albert Salon est un diplomate français engagé dans la défense de la francophonie. Diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris, ancien élève de l'ENA, promotion Blaise-Pascal (1964), il est Commandeur de l'Ordre National du Mérite.

Il anime plusieurs associations : Administrateur d'Amitiés Francophones de France-Wallonie-Bruxelles et du Cercle Richelieu-Senghor de Paris, membre des Amitiés Acadiennes depuis 1979, il participe à Défense de la Langue Française et à l'Association France-Maurice. En 1992, il cofonde Avenir de la Langue Française avec Dominique Noguez et Dominique Gallet. Il en est Président depuis 2003.

En 2001, il est le Fondateur et le Président du Forum Francophone International-France (FFI-France). Il préside la Commission Langue française et Francophonie du Forum pour la France

Les Nations française, québécoise, wallonne, subissent une « Grande démolition ». L'empire est à l'œuvre contre toutes les communautés francophones dans le monde. Le traité transatlantique de libre échange est aussi un instrument de son hégémonie, notamment culturelle pour la « conquête des esprits » (Y. Eudes). Il ne serait toutefois pas aussi efficace dans la destruction s'il ne s'appuyait dans nos pays sur d'imposantes cohortes de collaborateurs de tous horizons, formatés par des décennies d'une propagande remarquablement efficace.

Pourtant, un constat s'impose : la demande d'apprentissage du français persiste dans les pays développés et en dehors de nos anciennes colonies. Celles-ci, indépendantes depuis des décennies, ont gardé le français, et le développent pour beaucoup. Il progresse en fait et a même un fort potentiel de croissance, surtout en Afrique, à condition que tous les Etats concernés, la France en premier lieu, tiennent à le maintenir et renforcer.

C'est bien ce que nos ennemis extérieurs et intérieurs veulent à tout prix éviter. Pour l'empire anglo-saxon-germain, la France est un objectif hautement stratégique. Le Québec l'est dans une moindre mesure, mais de la même manière. Y détruire le français c'est casser à la fois tout ce que le rival culturel, politique, civilisationnel France représente, et toute la Francophonie mondiale.

Or, dans nos domaines, les « élites » censées conduire nos peuples francophones du Nord, sont - derrière des déclarations roboratives - coupables de trois principaux abandons : du français ; du réseau français encore magnifique d'action culturelle au-dehors ; et de la Francophonie organisée - OIF, qui a pourtant son siège à Paris.

À l'école, l'enseignement du français décline dans ses programmes, ses contenus de moins en moins grammaticaux et littéraires, et ses horaires. S'y ajoutent, contre l'excellence : l'effacement de fait du grec et, surtout, du latin essentiel à la maîtrise du français et à la formation de l'esprit, la très sensible réduction des langues modernes autres que l'anglais, ainsi qu'un enseignement des langues d'origine aux enfants d'immigrés qui, mal conçu et ghettoïsant, leur est donné au détriment du

français langue de l'intégration sociale, et les maintient en fait dans l'inculture et les ghettos ; c'est en partie intentionnel. Ils en pâtissent.

En France, les langues régionales - riche patrimoine qu'il faut maintenir par une défense sérieuse liée à la langue nationale et officielle - sont hélas instrumentalisées par des potentats qui veulent ressusciter les féodalités, avec l'appui d'institutions de l'UE, de l'Allemagne et de l'Autriche qui misent sur l'« Europe des régions » pour, hors-Germanie, démanteler les États-nations, leur parangon France au premier chef.

Au Canada français, en Romandie, en Wallonie et à Bruxelles comme en France, la « déconstruction » de la langue française est menée par divers milieux formatés. Ils veulent la remplacer jusque dans l'usage quotidien par l'allemand en Suisse et le flamand en Belgique, et - « croquant l'un et l'autre » - par l'anglais partout.

Dans tous ces pays, les gouvernements eux-mêmes s'en font les complices, sinon les moteurs.

Notre étude* « atteintes des pouvoirs publics au français de 2007 à 2015 » l'illustre.

Parmi leurs coups de boutoir, rappelons l'art.2 de la loi Fioraso pour tendre à enseigner en anglais dans le supérieur (cf le dossier) ; citons le colloque uniquement en anglais sur les jeunes pousses, organisé en mai dernier par Mme A. Hidalgo en son Hôtel de Ville (voir ci-dessous). La « trahison des clercs » est chez nous de plus en plus décomplexée, ouverte, implacable, ricanante de mépris envers nos associations et le peuple.

« Déconstruction » aussi de la Francophonie : les États-Uniens ont remplacé la France et chassé le français dans l'ancienne Indochine puis au Ruanda, et cherchent à détacher le Maroc, le Sénégal, le Congo, après avoir essayé en 2003-2004 en Côte d'Ivoire (floraison de drapeaux fournis par le consulat états-unien lors des manifestations contre notre opération Licorne). Nos Français s'y prêtent en négligeant, malgré de beaux discours, la Francophonie et l'OIF en diminuant les crédits publics. Nos gouvernants ont montré leur incapacité à soutenir en Afrique un digne successeur

de M. Diouf lors du Sommet de 2014 à Dakar...

Tout cela, goût de la médiocrité aidant, fait une **guerre** - Claude Hagège la qualifie ainsi -aux Français et autres francophones, une attaque contre leurs racines, la pensée, et l'excellence.

Elle justifie l'appel à une nouvelle Résistance. Pour leur part, nos 32 associations en synergie la mènent sous deux formes : **l'appel au droit et l'appel au peuple**.

L'appel au droit se traduit surtout par nos recours devant les juridictions administratives contre les offres « Fioraso » de formations diplômantes exclusivement en anglais (cf. dossier).

L'appel au peuple se traduit par notre campagne « **Communes pour la langue française** », menée en France avec un succès croissant, pour aboutir à **l'équivalent** d'un referendum d'initiative populaire,

à présenter pour 2017. Nos associations partenaires dans le Jura suisse, au Québec, et en Wallonie, l'étendent chez elles avec les adaptations nécessaires.

Chers lecteurs qui sentez l'urgence d'une résistance organisée, rejoignez-nous, amenez vos amis à adhérer et militer ! Nous devons lever des légions.

Nous invitons les volontaires prêts à exercer des responsabilités dans ALF à être candidats au Conseil d'administration. AS.

*disponible au siège d'ALF, 34 bis, rue de Picpus, 75012 Paris, tel 01 43 40 16 51.avenirlf@laposte.net

Albert SALON

LA TRIBUNE DU PROGRÈS

Bulletin trimestriel de la Société d'Encouragement au Progrès

Directeur des publications : Jean-François ROUBAUD, Président de la S.E.P.

Rédacteur en Chef : François TARD

Secrétaire de rédaction : René ARLÉRY

Comité de rédaction :

Pierre Robert CLAVE - Suzie GEBB - Alain SALLEZ - André de SAINT-PETERSBOURG

Adresser tout courrier relatif à la Tribune ou au site internet de la S.E.P. à

François TARD - 1 rue Pierre Mille - 75015 PARIS

tard.francois@numericable.fr

Conformément aux usages de La Tribune du Progrès, il convient de préciser que les articles que nous publions reflètent l'opinion de leurs auteurs et ne préjugent pas de l'opinion de la Société d'Encouragement au Progrès.

Société d'Encouragement au Progrès

Association Loi 1901 fondée le 18 janvier 1908 - Reconnue d'utilité publique par décret du 23 mars 1925

SIRET: 49008605500012

Siège: En cours de transfert

APE: 9499Z

Président : Jean-François ROUBAUD

Secrétaire général : André de SAINT-PETERSBOURG

Secrétariat Général S.E.P. - 50 rue de la Gare - 51140 Jonchery-sur-Vesle

sep-secretariat@laposte.net

Trésorier Général : Hervé MATEO

Hervé Mateo - Trésorier Général S.E.P. - 17 rue de l'Audience - 95600 EAUBONNE

herve.mateo@hsbc.fr

RENCONTRE QUÉBEC FRANCE au 32ème Gala des Arts Visuels Son et Lumière



Martine ALLART-BOQUET

Artiste peintre pastelliste de renommée internationale, Martine Allart-Boquet sillonne la France depuis plus de vingt ans pour exposer ses œuvres qui représentent notre patrimoine naturel dessiné sur le vif au fil des saisons.

Elle a aussi exposé dans toute l'Europe, au Québec, au Japon, etc. Son œuvre lui a valu de nombreux prix nationaux et internationaux. Elle figure dans de nombreuses collections privées en différents pays du monde. Commissaire et organisatrice de salons d'arts plastiques de toutes tendances, aussi bien au Québec qu'en France, elle orchestre des échanges culturels francophones de très haute qualité entre la France et les autres pays d'Europe. Professeur d'arts plastiques, par son action elle a su communiquer à la jeunesse française le goût du beau et l'amour de la nature. La S.E.P. lui a décerné sa Grande Médaille d'Or le 12 mai 2016 et se réjouit de la compter parmi les Membres de son Conseil d'Administration.

Le 18 Novembre 2016, a eu lieu à la Chapelle Mont de la Salle du Lycée de LAVAL, près de MONTREAL, le 32ème Gala des Arts Visuels, récompensant les Artistes du Cercle des Artistes Peintres et Sculpteurs du Québec.

Madame Mireille FORGET, Présidente Fondatrice depuis 1984, Lauréate de la S.E.P., Médaille de Vermeil en 2011, organise comme tous les ans un grand Gala, récompensant les Artistes méritants.

Le Président d'Honneur étant Monsieur Alain PAQUET, Professeur titulaire au Département des sciences économiques ESG à l'UQAM, et ancien Ministre du Québec, et moi-même comme invitée et ambassadrice de ce Cercle, représentant la France et les différentes Associations dont la S.E.P, nous remettons sous les applaudissements de plus de 120 Artistes, les médailles qui leur sont attribuées. De la médaille d'Argent à la très grande Médaille.

Les Artistes sont très émus, et leurs remerciements pour tous les échanges culturels entre le Québec et l'Europe, leur apportent beaucoup d'espoir et une avancée pour leur carrière artistique. Lecture faite du Président de la Charente -Maritime, retraçant l'historique de notre Région avec cette Province du Canada, et l'Honneur fait pour Madame Forget Mireille de son grand travail qui honore les relations entre les pays , entre nos deux pays.

Avec Madame Forget, chacun a sa grande importance, et les œuvres sont projetées sur grand écran, et pour la remise des prix un quatuor à cordes accompagne la Cérémonie.

Depuis 20 ans, je travaille avec Madame FORGET, pour lui ouvrir les portes de l'Europe, et nous partageons les Salles d'Expositions toujours avec autant de professionnalisme, et de détermination.

Cette alliance amicale entre toutes les deux permet depuis 1995, un échange culturel entre le Québec et l'Europe sans faille, et le progrès de l'Homme passe par la douceur de l'Art et de son évolution au travers du temps, mais aussi des continents. Un pont culturel que nous solidifions au fur et à mesure des années qui passent.

Monsieur le Président de la Charente-Maritime, m'a confié la mission de partager ce monde culturel avec ma Région et les Régions de France. Pour 2019, un grand projet que j'intitule "Le Grand Pèlerinage", sera la rencontre entre les deux Pays, par la présence du CAPSQ et de tous les Artistes sur les territoires ayant traversé l'Histoire de la Nouvelle France.

Je serais ravie que des membres de la S.E.P. soient parmi nous, ces jours-là pour représenter une des Institutions Prestigieuses de la France.

Comptant toujours sur la fraternité de chaque Homme nous avançons vers ce qu'il y a de plus positif, la construction d'un projet quel qu'il soit, et la S.E.P. représente ce modèle de développement.

À toute personne sensible à l'Art, le partage de l'Art, ici avec le Québec, procure ce que l'on pourrait annoncer : Une valeur sûre pour le Progrès.

Martine ALLART-BOQUET

FANTAISIES ET FATRASIES

La langue française est riche !

*Dommage que beaucoup de verbes
soient tombés dans l'oubli !*

Le chien aboie quand le cheval hennit
et que beugle le bœuf et meugle la vache,
l'hirondelle gazouille,
la colombe roucoule et le pinson ramage
Les moineaux piaillent,
le faisan et l'oie criaillent quand le dindon glousse
La grenouille coasse mais le corbeau croasse
et la pie jacasse
Et le chat comme le tigre miaule,
l'éléphant barrit,
l'âne braie, mais le cerf rait
Le mouton bêle évidemment et bourdonne l'abeille
La biche brame quand le loup hurle.
Tu sais, bien sûr, tous ces cris-là mais sais-tu ?
Que si le canard nasille, les canards nasillardent !
Que le bouc ou la chèvre chevrote
Que le hibou hulule mais que la chouette, elle chuinte.
Que le paon braille,
Que l'aigle trompète.
Sais-tu ?
Que si la tourterelle roucoule,
le ramier caracoule et que la bécasse croule,
que la perdrix cacabe,
que la cigogne craquette et que si le corbeau croasse,
la corneille corbine
et que le lapin glapit quand le lièvre vagit.
Tu sais tout cela ? Bien.
Mais sais-tu ?
Que l'alouette grisolle,
Tu ne le savais pas. Et, peut-être, ne sais-tu pas davantage
que le pivert picasse.
C'est excusable !
Ou que le sanglier grommelle, que le chameau blatère
Et que c'est à cause du chameau que l'on déblatère !
Tu ne sais pas non plus peut-être que la huppe pupule
Et je ne sais pas non plus
si on l'appelle en Limousin la pépue parce qu'elle pupule
ou parce qu'elle fait son nid avec de la chose qui pue.
Qu'importe ! Mais c'est joli : la huppe pupule !
Et encore sais-tu ?
que la souris, la petite souris grise : devine ?
La petite souris grise chicote ! Oui !
Avoue qu'il serait dommage d'ignorer que la souris chicote
et plus dommage encore de ne pas savoir,
que le geai, cajole !"

Internet anonyme



Connaissez-vous le cri de ces animaux ?



JOUR DE PÂQUES

*Ce jour, chez les oiseaux, grand conciliabule :
Ils parlent tous en même temps, le curé prêche,
sorti de son sous-bois tapote un pic épeiche,
la cloche du village au loin tintinnabule.*

*Dans le bassin, quelques poissons coincent la bulle,
là-bas sur l'horizon le soleil se dépêche
de se lever, ton pas glisse dans l'herbe fraîche,
Charbonnière une mésange zinzinule.*



*Sous le givre s'ennuie un dernier perce-neige,
un élégant chardonneret fait son manège,
dans le buis, sautillant, se moque une fauvette.*

*Je pose, tandis que quiritte un rouge-gorge
et que chez le voisin grisolle l'alouette,
une main à ta hanche, un baiser sur ta gorge.*

François Tard

Les éditions de la Bouteille à la Mer.

CONNAISSEZ-VOUS LE PRIX DE LA « CARPETTE ANGLAISE » ?

Le prix de la Carpette anglaise

distingue plus spécialement les déserteurs de la langue française qui ajoutent à leur incivisme linguistique un comportement de veule soumission aux diktats des puissances financières mondialisées, responsables de l'aplatissement des identités nationales, de la démocratie et des systèmes sociaux humanistes.



Belle initiative !

PRIX 2016 DE LA CARPETTE ANGLAISE

COMMUNIQUE DE L'ACADEMIE DE LA CARPETTE ANGLAISE

L'académie de la Carpette anglaise(1) s'est réunie le 16 décembre 2016.

Le jury, présidé par Philippe de Saint Robert, était composé de représentants du monde associatif(2) et littéraire.

Au premier tour de scrutin, par huit voix sur treize, la **Carpette anglaise 2016 a élu Mme Anne-Florence Schmitt**, directrice de la rédaction de **Madame Figaro** pour l'abus constant d'anglicismes et d'anglais de pacotille, dans cette revue destinée à un large public féminin.

La **Carpette anglaise 2016 à titre étranger(3)** a été attribuée, à l'unanimité, à **L'ENS Ulm** qui développe des filières d'enseignement uniquement en anglais en se prétendant être une école internationale.

L'académie félicite par ailleurs **M. Jean-Claude Juncker**, président de la **Commission européenne**, pour avoir exclu l'anglais de la communication européenne depuis le Brexit.

Hervé Bourges, Paul-Marie Coûteaux, Anne Cublier, Benoît Duteurtre, Yves Frémion, Dominique Noguez et Marie Treps sont membres de cette académie.

Notes:

- (1) La **Carpette anglaise**, prix d'indignité civique, est attribué à un membre des « **élites françaises** » qui s'est particulièrement distingué par son acharnement à promouvoir la domination de l'anglo-américain en France au détriment de la langue française.
- (2) Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française (Asselaf), - Avenir de la langue française (ALF), - Cercle littéraire des écrivains cheminots (CLEC), Courriel (Collectif unitaire républicain pour la résistance, l'initiative et l'émancipation linguistique), Défense de la langue française (DLF) et Le Droit de comprendre(DDC)
- (3) Le prix spécial, à titre étranger, est attribué à un membre de la nomenclature européenne ou internationale, pour sa contribution servile à la propagation de la langue anglaise.

Contact : Marc Favre d'Échallens, secrétaire de l'académie de la Carpette anglaise.

Courriel : parlerfranc@aol.com

Académie de la Carpette anglaise Chez « Le Droit de Comprendre » - 34 bis rue de Picpus - 75012 Paris.

LES "CHAPTAL" DE L'INDUSTRIE

RESPECT ET RECONNAISSANCE AUX ENTREPRENEURS

NDLR : Rappelons que, grâce à l'action de leurs Présidents respectifs, MM. Olivier MOUSSON et Pierre CHANOINE-MARTIEL, un partenariat visant à conjuguer les efforts des deux associations s'est noué entre la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale et la Société d'Encouragement au Progrès. La S.E.P. s'honore de compter M. Olivier MOUSSON parmi les membres de son Conseil d'Administration. Son père, Bernard MOUSSON, a reçu la Grande Médaille d'Or de la S.E.P. au cours de la Cérémonie du 23 octobre 2014.

Créée en 1801 par Napoléon Bonaparte, la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale, tout comme la Société d'Encouragement au Progrès, honore celles et ceux qui contribuent au progrès dans notre pays. Chaque année, depuis plus de deux siècles, elle salue et encourage les réussites humaines et industrielles d'hommes et de femmes, qui doivent être montrées en exemple pour les générations futures.

Pendant tout le dix-neuvième siècle, l'économie française a été mue par un esprit d'innovation privée, le chemin de fer, la sidérurgie, l'automobile ... et toutes les inventions de la seconde révolution industrielle. La Société d'encouragement a joué à cette époque un rôle non négligeable dans la valorisation des technologies, des innovations et des entrepreneurs, elle était à la fois l'INPI pour la protection des brevets, la BPI pour le financement de l'innovation et la Cité des Sciences et de l'Industrie pour l'exposition des inventions et des savoir-faire.

Le projet de créer les « Chaptal de l'Industrie » est né, il y a vingt ans, de la constatation qu'il existait en France un ostracisme culturel et social à l'égard des acteurs responsables de l'industrie. La lecture des écrits étrangers et français montrent que ce phénomène était déjà présent sous Louis XIV et Louis XV, ce qui provoqua à l'époque des émigrations massives de la France industrielle et entrepreneuriale, accueillie avantageusement par les pays voisins, très heureux de cette aubaine.

La France n'aime pas suffisamment son industrie et ses entrepreneurs, qui sont souvent vus comme des boucs émissaires, même si les Français plébiscitent la création d'entreprise. Sans attendre des sociologues une explication scientifique plausible sur les causes de cette originalité française, qui imprègne nombre de nos compatriotes et les dispose à croire toutes les calomnies sur les chefs d'entreprises et les commerçants, il nous a semblé qu'il fallait essayer de changer les mentalités.

Après la Révolution, sous le gouvernement impérial très favorable à l'industrie, Jean-Antoine Chaptal, Ministre de Napoléon, dénonçait déjà les mêmes stigmatisations et leurs effets désastreux pour la France. Président fondateur de notre société d'encouragement, ce grand savant, chef d'entreprise et ministre, écrivait que « *La considération est le premier besoin du fabricant et du commerçant* ». Ces propos n'ont pas perdu de leur actualité. Raison pour laquelle nous avons donné son nom au prix Chaptal qui a été décerné à des entrepreneurs comme Michelin, Dassault, Peugeot, Decaux, Bellon, Ricard, Bébéar et Bolloré qui a été honoré en 2016.

Avant de lancer le projet des Chaptal, il a été présenté avec son objet à des personnalités influentes, à deux de nos « Nobel » Pierre-Gilles De Gennes et Maurice Allais, à Paul Germain, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, à Pierre Guillen, délégué général de l'UIMM, à Marc Blondel de FO et Henri Krasucki de la CGT : tous ont déploré le désamour endémique pour l'industrie et ses employeurs, et ont approuvé l'initiative.

Chacun était conscient que la composition des premières cérémonies de nominations serait décisive. Les proches collaborateurs de François Michelin nous avaient annoncé un refus probable, un face à face dans son bureau à Clermont-Ferrand mais a permis de gagner sa confiance.



De gauche à droite: Olivier et Bernard MOUSSON - Vincent BOLLORÉ - Claude BÉBÉAR

Le quatrième jeudi du mois de novembre de chaque année, le jour de Thanksgiving depuis plusieurs siècles, les américains fêtent et rendent grâce aux moissons qui garantissent la prospérité du pays et de ses habitants.

La Société d'encouragement pour l'industrie nationale a choisi également le quatrième jeudi du mois de novembre pour honorer chaque année des chefs d'entreprises pour leur dire merci car ils sont les seuls créateurs de richesse, dont dépendent la prospérité et le progrès dans notre pays. Le vingt et unième siècle en France doit redevenir comme le 19^{ème} siècle une époque où l'on favorise l'entrepreneuriat et l'innovation.

A la suite de Bonaparte, lorsqu'il créa la société d'encouragement en 1801 pour promouvoir l'industrie française, nous appelons à une révolution culturelle, qui passe par les entrepreneurs qui ont fait le choix de la France.

Depuis 1996, 171 autres « Chaptal de l'industrie » ont été nommés, certains étaient des autodidactes, d'autres des surdiplômés, certains des héritiers, d'autres des self-made men ou des gérants salariés. Mais tous n'ont pas caché leur joie de vivre cette reconnaissance affirmée de leurs qualités professionnelles.

Ces vingt ans ont permis de démontrer qu'il y a de grands talents dans toutes branches de l'industrie française et des personnalités exemplaires qui travaillent dur et quotidiennement en prenant des risques personnels pour créer des emplois et contribuer au bien-être de chacun. Ces vingt ans ont montré que dans leur ensemble les chefs d'entreprises de France méritent le respect et la reconnaissance de tous leurs compatriotes.

Et demain que faire de plus et de mieux? Car, si les Chaptal ont rendu ce monde laborieux plus visible la partie n'est pas encore gagnée ! Ce sera un travail de longue haleine pour combler les déficits d'images de certains secteurs ...

Neuf nominations par an, c'est peu pour honorer une population de millions d'acteurs et marquer l'esprit des Français ! Faut-il augmenter progressivement les promotions et de combien? Faut-il régionaliser les cérémonies ? Faut-il créer un fonds dédié à des Bourses pour les entrepreneurs en herbe et les chercheurs ? Faut-il établir un registre mémoriel consultable sur la Toile ?

Nous aurons l'occasion, j'espère, de réfléchir ensemble avec la Société d'encouragement au progrès aux réponses à apporter à ce sujet.

Olivier Mousson

LE TOMBEAU DU POÈTE INCONNU



Chercheur en anthropologie culturelle, spécialiste de l'histoire des religions, conférencier international, écrivain, fondateur de l'Académie Internationale de Recherche, Daniel LEVEILLARD est Membre partenaire, Conseiller et Délégué Régional de la Société d'Encouragement au Progrès. Il s'est vu décerner la Médaille d'Or de la S.E.P. au cours de la Cérémonie du 15 octobre 2015.

*Président de l'Académie Internationale de recherche
Grand maître de l'Archè Confrérie des Francs Charpentiers*

C'est un coin tranquille, où je vais souvent, pour réfléchir; mes yeux passant en alternance de la plaque mortuaire au cours ici tortueux de la Seine où les cieux se réfléchissent. Et souvent, dans les méandres de mon esprit, j'ai dit à celui dont je sais pourtant alors troubler l'éternelle rêverie : « Qui te connaît encore? » J'avais toujours douté, j'avais pourtant beaucoup cherché, mais hélas! Même en invoquant Joseph et Marie : rien ! Or, là, alors que je ne cherchais plus, finalement j'ai cru trouver un homme pour qui ce poète n'était pas un inconnu. Ce poète, il s'agit d'Heredia, (Joseph-Marie, pour prénom), dont on commémorait en cette fin d'année 2005 le centième anniversaire de la mort. Et à cet homme, inconnu de moi, je lui ai demandé :

Ce cubain d'origine n'était-il pas fumeur de havanes, comme son père ? Ce génie de l'écriture ne se prenait-il pas pour l'incarnation d'un dieu de l'éloquence ? Ne vivait-il pas dans cette douce illusion, où se prenant pour le nombril du monde, il faisait d'une minuscule poignée de fidèles l'entourant, le nouveau cénacle du Thabor, où ce Mont de Bonsecours ressemble finalement au Parnasse dont toujours il rêva ? Ces gens-là que leur œuvre immortalise, ne meurent jamais tant que vivent leurs écrits. En tout cas, cet Immortel, même après la mort, parle effectivement encore à qui veut l'écouter : Que de fois, moi-même n'ai-je pas entendu, comme venant des profondeurs de la terre ces mots d'outre-tombe, où la mémoire du poète disparu s'installe sur la dalle de pierre : « Mon âme vagabonde, à travers les feuillages, frémira ». Qui rejoint le mot de l'Évangile : « Pourquoi voulez-vous qu'il soit encore sous cette pierre froide, celui dont l'âme frémit auprès de vous ? »

Ce jour-là, j'ai voulu mettre une fleur ; mais quelle fleur, je ne savais les goûts du poète,

excepté l'emblématique oeillet. Finalement, j'ai interrogé mon cœur, et y trouvant un florilège, j'ai dit ce poème endeuillé ; qui me semble pouvoir se rattacher à ce mouvement parnassien dont Heredia reste l'incarnation. Il est intitulé :

LES FLEURS

*Des avalanches d'or du vieil azur, au jour
Premier et de la neige éternelle des astres
Jadis tu détachas les grands calices pour
La terre jeune encore et vierge de désastres,
Le glaïeul fauve, avec les cygnes au col fin,
Et ce divin laurier des âmes exilées
Vermeil comme le pur orteil du séraphin
Que rougit la pudeur des aurores foulées,
L'hyacinthe, le myrte à l'adorable éclair
Et, pareille à la chair de la femme, la rose
Cruelle, Hérodiade en fleur du jardin clair,
Celle qu'un sang farouche et radieux arrose!
Et tu fis la blancheur sanglotante des lys
Qui roulant sur des mers de soupirs qu'elle effleure
À travers l'encens bleu des horizons pâlis
Monte rêveusement vers la lune qui pleure!
Hosannah sur le cistre et dans les encensoirs,
Notre Dame, hosannah du jardin de nos limbes!
Et finisse l'écho par les célestes soirs,
Extase des regards, scintillements des nimbes!
Ô Mère qui créas en ton sein juste et fort,
Calice balançant la future fiole,
De grandes fleurs avec la balsamique Mort
Pour le poète las que la vie étiole.*

Je n'avais pas choisi ce poème au hasard. Mais, je le dis à tous les autres, qui sans doute n'en comprendront pas le pourquoi : le poète, jusqu'alors bien assis sur la pierre, s'en était retourné dans sa tombe.

Il avait beaucoup plu ce jour là. Etaient-ce les larmes de son corps, tant cela lui avait déplu ? L'arme que j'avais pourtant seulement mise en joue, me semblait maintenant l'avoir profondément blessé, où loin que de vouloir tirer, par cette arme pointée, par ces quelques lignes, je voulais simplement tirer un trait : oublier ces cent ans de querelle ; non pas entre l'Eglise et l'Etat, mais entre le maître incontesté et cet autre poète inconnu du Parnasse dont, un moment, un moment seulement, j'avais voulu être le clone.

Certes, tenir ce discours ici pouvait avoir quelque chose d'une « proposition indécente » ; et, désarmé, sans mots, j'allais repartir, comme l'auguste clown paraît toujours grotesque devant son double de lumière. C'est alors qu'éclairé peut-être par quelque ombre parnassienne, je me pris à songer qu'Heredia était né un 22 novembre, au saint jour où l'Eglise fête Notre-Dame-de-Bonne-Espérance (celle qui porte le Lys), et qu'il avait été mis en terre, là, devant l'Eglise Notre-Dame-de-Bon-Secours, au jour même où l'Eglise marque le saint mystère de Notre-Dame-à-la-Rose; où pour l'Eglise, la Rose Mystique et le Lys se confondent. Notre-Dame-à-la-Rose, marquée en effet le 7 octobre mais dite aussi Ambrosia, qu'on fête alors le 7 décembre, à la vigile de l'Immaculée Conception ; le mystère étant que le 7ème jour du 10ème mois s'il est aujourd'hui le 7 octobre était jadis le 7 décembre. Ce 7 décembre désormais inconcevable à mon cœur, puisque ce jour-là, mon fils était mis en terre ; dont la tombe chaque jour fleurie jouxte le tombeau désormais défleuri de mes pères.

Alors, fut-ce un rêve, une illusion ? Un gerfaut vint se poser sur mon épaule comme une main amicale : Ces Fleurs que j'avais déposées là étaient de mes meilleures pensées. Sans bouger d'un pied je m'en suis allé sur le tombeau imaginaire de mon fils, comme je le fais plusieurs fois à chaque heure du jour ; cherchant désespérément, comme enfoui sous les feuillages frémissant de mon âme, à jamais vagabonde, les restes d'une ombre fugitive ; et sur ce corps à jamais frappé d'éternelle jeunesse, j'ai récité, comme d'un chapelet on égrène le temps, cet autre poème, (de circonstance celui-là pour un centenaire) :

Il s'intitule

LA FLEUR SÉCULAIRE

*Sur le roc calciné de la dernière rampe
Où le flux volcanique autrefois s'est tari,
La graine que le vent au haut Gualatieri
Sema, germe, s'accroche et, frêle plante, rampe.
Elle grandit. En l'ombre où sa racine trempe,
Son tronc, buvant la flamme obscure, s'est nourri;
Et les soleils d'un siècle ont longuement mûri
Le bouton colossal qui fait ployer sa hampe.
Enfin, dans l'air brûlant et qu'il embrase encor,
Sous le pistil géant qu'il s'érige, il éclate,
Et l'étamine lance au loin le pollen d'or;
Et le grand aloès à la fleur écarlate,
Pour l'hymen ignoré qu'a rêvé son amour,
Ayant vécu cent ans, n'a fleuri qu'un seul jour.*

J'ai déposé ces Fleurs comme on dépose les armes. En guise de vase, ce vieux fusil de guerre qui ne voulait plus combattre, à savoir mon cœur lui-même ; qui cesse lentement de battre à mesure que ma pensée l'étreint. Debout dans le canon, comme une gerbe de feu, sang et or, simplement deux fleurs ; mais l'une est une rose, jaune, et l'autre un lys, écarlate. Un vieux rêve: la Rose et le Lys de nouveau réunis, l'Eglise et l'Etat ! Si la rose, en effet, a toujours représenté l'hymen, symbole de la femme, c'est aussi le symbole de l'Eglise (la rosace). De même, si le lys est le symbole royal (et donc de l'Etat jadis) c'est ici une représentation stylisée de la virilité dressée. Le Lys et la Rose confondus en une seule entité ; l'Epouse et l'Epoux réunis en un seul corps dans le même dessein de concevoir ; dans le but de transmettre la vie, de pérenniser l'arbre, mais aussi de donner forme à un concept. Sur le tombeau familial, où reposent ensemble auprès de lui sa mère, son épouse, sa fille aînée et son gendre, mes yeux, au lieu de lire « Heredia » pensaient « hérédial »: ce vieux mot oublié qui définissait la valeur elle aussi désuète aujourd'hui qu'on portait à la transmission héréditaire.

Ce 7 décembre, à l'heure anniversaire où mon fils entrait dans le sein de la terre, qui le recevait comme une mère reçoit le germe concepteur, j'ai déposé entre sa tombe et le tombeau de mon père, une plaque en souvenir de ce grand père qui n'a jamais eu de sépulture, mort sans n'avoir jamais

vu de son fils que le sourire innocent d'un enfant nouveau-né. En simple épitaphe : « Notre-Dame-de-Lorette »; cet autre « Chemin des Dames » où tant, dans la Somme, comme lui, ont péri « la fleur au fusil ». Au-dessus, l'image de la basilique joutant ce cimetière. Notre-Dame-de-Lorette qui est effectivement aussi une fête de l'Église : marquée le 11 décembre ; double commémoration dont j'aurais pu parler encore ce jour là : entre la translation de la maison de la Vierge à Lorette, et la translation des cendres de tous ces soldats à jamais inconnus.

Pourquoi étais-je là ? Finalement je ne sais sauf à vouloir remettre au poète ces Trophées, d'or, d'argent, et de bronze : l'or pour la brillance d'esprit, l'argent pour la richesse des mots, le bronze pour l'amour de son art ; et que dire de mieux qu'un poème de lui ? L'ajouterai-je cependant : à peine la plaque de marbre noir posée sur le cénotaphe de mon aïeul, le gerfaut, jusque là resté fiché sur mon épaule comme on garde un fusil, reprit son vol ; et le suivant du regard dans sa céleste ascension, comme on regarde son enfant quitter le charnier natal, je le vis se retourner vers moi : Ses ailes immenses fusionnaient avec le soleil couchant, dans un dessin d'or et de sang. Rompant le silence, qui seul ici pourtant me paraissait décent, une voix inconnue, sourdissant derrière moi, comme une source neuve, déclamaient l'assombrissante complainte :

*Les ajoncs éclatants, parure du granit,
Dorent l'âpre sommet que le couchant allume;
Au loin, brillante encor par sa barre d'écume,
La mer sans fin commence où la terre finit.
A mes pieds, c'est la nuit, le silence. Le nid
Se tait, l'homme est rentré sous le chaume qui fume;
Seul, l'Angélu du soir, ébranlé dans la brume,
A la vaste rumeur de l'Océan s'unit.
Alors, comme du fond d'un abîme, des traînes,
Des landes, des ravins, montent des voix lointaines
De pâtres attardés ramenant le bétail.
L'horizon tout entier s'enveloppe dans l'ombre,
Et le soleil mourant, sur un ciel riche et sombre,
Ferme les branches d'or de son rouge éventail.*

La source s'étant tarie, comme un éphéméride épuisé, je me suis retourné vers le sépulcre familial : Heredia ne s'était pas déplacé, fidèle à sa demeure séquane ; mais, s'ébrouant

devant la plaque anthracite, comme surgissant de sa propre poussière, le déchu du Parnasse , muni d'un vieux fusil cassé , avait récité à sa place. Je suis reparti, solitaire, où mes rêveries passées, je redevenais moi-même. Devant le majestueux monument aux morts, lui aussi changé par cette visite au poète. Ce n'était plus Marianne qui portait fièrement son héros mort, où j'aurais volontiers entonné la Marseillaise ; c'était une mère qui pleurait son fils ou une femme son amant), et sans le chanter, j'ai égrené les paroles de l'Hymne suisse :

« Sur nos monts, quand le soleil annonce un brillant réveil et prédit d'un plus beau jour le retour, les beautés de la patrie parlent à l'âme attendrie ; au ciel montent plus joyeux les accents d'un cœur pieu. Lorsqu'un doux rayon du soir joue encore dans le bois noir, le cœur se sent plus heureux près de Dieu. Loin des vains bruits de la plaine, l'âme en paix est plus sereine; au ciel montent plus joyeux, les accents d'un cœur pieu. Lorsque dans la sombre nuit, la foudre éclate avec bruit, notre cœur pressent encor le Dieu fort; dans l'orage et la détresse, il est notre forteresse. Offrons lui des cœurs pieux, Dieu nous bénira des cieux. Des grands monts vient le secours ; Suisse, espère en Dieu toujours! Garde la foi des aïeux, vis comme eux ! Sur l'autel de la patrie, mets tes biens, ton cœur, ta vie! C'est le trésor précieux que Dieu bénira des cieux ».

Où j'ajoutai ce Chant de Frédérique Bérat : « Il est un âge dans la vie, où chaque rêve doit finir ; un âge où l'âme recueillie a besoin de se souvenir. Lorsque ma muse refroidie aura fini son chant d'amour... »

Daniel Leveillard

Texte primé par la
Société des Poètes Francophones 2016



Vie de l'Association

La Société d'Encouragement au Progrès en 2016

L'année 2016 a été importante pour la S.E.P., car elle marque un tournant de son histoire. Les jalons à noter sont résumés ci-après.

Le 30 juin 2016, un Conseil d'Administration permet au Président Pierre CHANOINE-MARTIEL de confirmer son vœu d'avoir un successeur à la Présidence de la S.E.P. et il présente au Conseil une personnalité en tous points remarquables, à savoir Jean-François ROUBAUD, qui a été pendant 13 ans Président de la CGPME (regroupant 1 500 000 PME) jusqu'au 1^{er} janvier 2015, et en a été nommé depuis Président d'Honneur. Jean-François ROUBAUD déclare alors qu'il réserve sa réponse, fonction de possibilités d'actions qu'il doit d'abord vérifier, jusqu'au dernier trimestre 2016.

Le 20 octobre 2016, lors du Conseil d'Administration tenu avant la Cérémonie de remise de Médailles à l'École Militaire, Jean-François ROUBAUD annonce au Président CHANOINE-MARTIEL qu'il accepte la mission, mais pour permettre au Président CHANOINE-MARTIEL d'achever sa quinzième année de Présidence, de préparer sa succession et d'organiser une Cérémonie solennelle de passation de Présidence le 23 mars 2017, il demande que l'effet de sa nomination se produise seulement le 5 janvier 2017. Le Conseil d'Administration élit alors à l'unanimité (moins abstention de l'intéressé) Jean-François ROUBAUD Président de la S.E.P. à effet du 5 janvier 2017.

Le 5 décembre 2016, un Conseil d'Administration présidé par le Président Pierre CHANOINE-MARTIEL permet à celui-ci de remercier le Conseil pour son action, et d'exposer les nécessités d'amélioration de son fonctionnement. Sur proposition du Président, est adopté le principe d'une Cérémonie solennelle de passation du témoin du Président CHANOINE-MARTIEL au Président ROUBAUD lors de la Cérémonie du 23 mars 2017 avant la remise des Médailles, est adopté.

Le 18 janvier 2017, un Conseil d'Administration est présidé au début par Pierre CHANOINE-MARTIEL pour exposer ses dernières recommandations au Conseil, puis par Jean-François ROUBAUD pour mettre en place le nouveau Bureau. Sur proposition du Président ROUBAUD, le Conseil décide à l'unanimité (moins abstention de l'intéressé) de décerner au Président Pierre CHANOINE-MARTIEL le titre de Président d'Honneur émérite et Membre à vie de la S.E.P., en reconnaissance de son action remarquable et exceptionnelle pendant ses quinze années pleines de Présidence de la S.E.P.

Le Conseil valide aussi la proposition de décerner le 23 mars 2017 la Grande Médaille d'Or à Madame Catherine Maunoury, Présidente de l'Aéroclub de France et Directrice du Musée de l'Air et de l'Espace du Bourget, et également deux fois Championne du Monde de voltige aérienne. Et le Conseil décide de décerner également la Grande Médaille d'Or au Président d'Honneur Pierre CHANOINE-MARTIEL, dont l'extraordinaire carrière et les mérites éminents ne sauraient être résumés brièvement, et poseront certainement des problèmes pour pouvoir n'en présenter ne serait-ce qu'un survol très rapide ("supersonique" ...)

Le nouveau Président Jean-François ROUBAUD expose alors les principes de son action, et les moyens qu'il compte mettre en œuvre pour promouvoir la S.E.P. et assurer son développement. Il nomme son Bureau: il maintient le Secrétaire Général André de SAINT-PETERSBOURG et le Trésorier Général Hervé MATEO, nomme François TARD Rédacteur en chef des publications de la Société d'encouragement au progrès, chargé de mettre au point les règles de fonctionnement du Comité de rédaction et d'élaborer le Cahier des charges de confection des futurs numéros de la Tribune, et nomme Membres Alain SALLEZ, chargé de préparer le Cahier des charges pour l'octroi des Médailles et René ARLERY.

Le Président ROUBAUD réserve la nomination des Vice-Présidents d'ici l'Assemblée Générale du 10 mai 2017.

Le Président ROUBAUD met tout en œuvre pour fournir en cours d'année à la S.E.P. un bureau permanent loué (avec adresse, téléphone, secrétaire à temps partiel), probablement dans les locaux de la Fédération Parisienne du Bâtiment, boulevard Pereire. Il met en place un partenariat avec la CPME (nouveau nom de la CGPME) pour faire remonter des Directions régionales des propositions de Médailles pour des Entrepreneurs particulièrement remarquables pour leur contribution au progrès.

Le Secrétaire Général
André de SAINT-PETERSBOUG



Le courrier des lecteurs

COMMUNIQUÉ

Chers lecteurs et membres de la Société d'Encouragement au Progrès, le thème majeur du présent numéro de La Tribune du Progrès est la défense de la langue française et le progrès de la francophonie. Particulièrement d'actualité, ces sujets sont loin d'être épuisés par les quelques éléments rédactionnels que nous avons pu réunir.

Votre point de vue peut intéresser vivement l'ensemble des lecteurs, à commencer par la nouvelle équipe rédactionnelle que notre Président Jean-François ROUBAUD a réunie. Aussi, nous ouvrons une rubrique « Le courrier des lecteurs » où nous donnerons à vos idées la place qui leur revient dans un bulletin qui a vocation à animer des échanges passionnants autour de la notion de Progrès.

Sous contrôle de notre Président, le thème du prochain numéro de la Tribune sera « Créativité en Entreprise ». Les suivants pourraient être « Santé et Progrès », « Bénévolat et Progrès social » ou autres thèmes qui se dégageraient prioritairement des aspirations exprimées par vos courriers.

N'hésitez donc pas à nous écrire à l'adresse de notre Rédacteur en chef pour proposer la publication de votre point de vue, voire d'un article de fond.

Le Comité de rédaction

CÉRÉMONIE DU 23 MARS 2017

Communiqué de notre Secrétaire Général

Vous êtes chaleureusement invités à vous inscrire afin de participer à la **Cérémonie solennelle du jeudi 23 mars 2017 à l'Ecole Militaire**, qui célébrera avec faste les Membres de la Société d'Encouragement au Progrès.

Cette Cérémonie comportera deux parties:

Première partie:

Passation solennelle du «témoin» de Présidence par le Président d'Honneur **Pierre CHANOINE-MARTIEL** au nouveau Président **Jean-François ROUBAUD**, Président de votre Société depuis le 5 janvier 2017, en présence d'une délégation de dix à quinze membres du SARTO savoyard en grand uniforme.

A cette Cérémonie assisteront des hautes personnalités invitées par le Président d'Honneur et le nouveau Président. Le Président **ROUBAUD** exposera son ambition et ses projets pour le rayonnement et le développement de la S.E.P..

Deuxième partie:

Remise de Distinctions

Deux Grandes Médailles d'Or, à Madame **Catherine MAUNOURY**, nouvelle Présidente de l'Aéro-Club de France et Présidente du Musée de l'Air et de l'Espace, et à **Pierre CHANOINE-MARTIEL**, pendant quinze ans président très actif de votre Association, dont les très nombreux mérites et réalisations sont connus de tous. Un hommage vibrant et chaleureux lui sera rendu à cette occasion. Ainsi que des Médailles d'Or, de Vermeil et d'Argent à des personnes de qualité.

Lieu: La Rotonde, Cercle de l'Ecole Militaire, 1 place Joffre 75007 Paris

Jour: le jeudi 23 mars 2017, à partir de 16h00 (arriver à l'Ecole Militaire à **15h30** pour les formalités d'accès, assez longues à cause du Plan Vigipirate renforcé). Attention, il n'est PLUS POSSIBLE d'entrer en véhicule privé au sein de l'Ecole Militaire (Plan Vigipirate). Si vous disposez d'une carte de stationnement européenne pour handicapé, contactez **rapidement** le Secrétaire Général.

Conditions:

Coût du repas pour les **récipiendaires de Médaille** et pour les **Membres S.E.P. à jour de cotisation et leur conjoint: 50 € par personne** (NB, ceci ne concerne pas les Grandes Médailles d'Or)

Coût du repas pour les **invités** des récipiendaires ou des Membres S.E.P.: **60 € par personne**

Veillez noter qu'une inscription tardive entraîne un surcoût de repas de 30 % (règle Ecole Militaire) et de 100 % pour une inscription de dernière minute le 22 mars ou le 23 mars même.

ATTENTION: avec le Plan Vigipirate, les inscriptions doivent être **reçues au plus tard le jeudi 2 mars 2017**, ainsi que le **paiement des repas (sous peine de surtaxe)**. Par ailleurs, il est nécessaire de communiquer, à **l'inscription, TOUS les renseignements** exigés pour l'accès à l'Ecole Militaire pour **CHACUN** des participants (récipiendaires et invités):

Nom, Prénom, Date de naissance, Lieu de naissance, Nationalité, Adresse complète, Numéros de tel fixe et mobile, Adresse courriel, Numéro de Carte d'Identité ou Passeport et date et lieu de délivrance.

S'inscrire **simultanément** auprès du **Secrétaire Général** (adestpetersbourg@yahoo.fr), et du **Trésorier Général** (mateoherve@neuf.fr), et envoyer le chèque de règlement au Trésorier Général (Trésorier SEP, Attn. Monsieur H. MATEO - 17 rue de l'Audience - 95600 EAUBONNE).

Seules les inscriptions **complètes et accompagnées du règlement** pourront être validées.

Bien cordialement, et au plaisir de vous voir le 23 mars prochain.

André de Saint-Petersbourg

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement

Nom : **Prénom :**

Adresse :

.....

.....

Courriel :@.....

Téléphones :

Cotisations 2017

(En partie déductibles de vos impôts)

Membre actif : 40 € Personne morale : 100 €

Membre donateur :ou... 60 € DON : €

Membre bienfaiteur :ou... 80 €

DON : TOTAL.....

Cotisation « Membre à vie »

10 x Cotisation annuelle

Par chèque à l'ordre de la S.E.P :

Hervé MATEO

Trésorier de la S.E.P.

17, rue de l'Audience

95600 EAUBONNE

Site Internet

www.sep-france.org

Ce site, mis à jour à chaque publication de "La Tribune",

vous présente la S.E.P.

et reproduit un certain nombre de textes

publiés au fil du temps.